

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



SOMALIE

DOSSIER DE SYNTHÈSE

FÉVRIER 2010

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL EST 2
OREB**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. Introduction	1
II. Contexte	2
III. Évolution politique récente	2
IV. Évolution économique	4
V. Évolution sociale	6
VI. Relations avec le Groupe de la BAD	7
VII. Coordination de l'aide des donateurs	7
VIII. Points d'entrée stratégiques du réengagement de la BAD en Somalie	9
IX. Risques	13
X. Recommandation	13

Annexes

- I. Carte politique de la Somalie
- II. Indicateurs socioéconomiques
- III. Assistance du Groupe de la Banque : Plan d'action pour la gestion des finances publiques (activités et budget prévisionnel)
- IV. Principaux partenaires au développement actifs en Somalie

Équivalences monétaires

Janvier 2010

1 UC	=	1,61 dollar EU
1 UC	=	2.326,50 SOS
1 dollar EU	=	1.484,03 SOS

Sigles et abréviations

AMISOM	:	Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie
ARS	:	Alliance pour la re-libération de la Somalie
BAD	:	Banque africaine de développement
ECB	:	Évaluation conjointe des besoins
FAD	:	Fonds africain de développement
FAE	:	Facilité africaine de l'eau
FEF	:	Facilité en faveur des États fragiles
FMI	:	Fonds monétaire international
FSN	:	Fonds spécial du Nigeria
FSS	:	Fonds spécial de secours
GDS	:	Groupe des donateurs de la Somalie
GPF	:	Gestion des finances publiques
IGAD	:	Autorité intergouvernementale pour le développement
KEFO	:	Bureau de la Banque au Kenya
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OREA	:	Département régional Est 1
OREB	:	Département régional Est 2
OSFU	:	Unité des États fragiles
PAM	:	Programme alimentaire mondiale
PIB	:	Produit intérieur brut
PMR	:	Pays membres régionaux
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	:	Parité de pouvoir d'achat
PRD	:	Programme de reconstruction et de développement
RU	:	Royaume-Uni
SOS	:	Shilling somalien
SSS	:	Secrétariat de l'appui en faveur de la Somalie
TFG	:	Gouvernement fédéral de transition de la Somalie
UA	:	Union africaine
UC	:	Unité de compte

I. Introduction

1. La Banque et la communauté internationale sont de plus en plus préoccupées par les conséquences de la fragilité des États ; aussi ont-elles redoublé d'efforts pour mettre en place une méthode générale et coordonnée d'engagement plus efficace auprès des États fragiles. Le présent Dossier de synthèse est le premier officiellement rédigé par la Banque pour la Somalie, en deux décennies au cours desquelles le pays a sombré dans des conflits claniques et dans une désagrégation politique croissante. La note présente les informations les plus récentes sur la Somalie, met en exergue l'ampleur des difficultés auxquelles le pays fait face et propose des options que la Banque pourrait envisager pour jouer un rôle moteur dans le cadre du réengagement en Somalie. Elle inclut les résultats des différentes consultations menées récemment avec le Gouvernement fédéral de transition de la Somalie (TFG) et les bailleurs de fonds entre mai et octobre 2009.

2. La Somalie est un pays fragile en conflit, dont la population est estimée par les Nations Unies (ONU) à quelque 9,1 millions d'habitants en 2009. Le revenu par tête, estimé à 226 dollars EU en 2002 (contre 515 dollars EU en Afrique sub-saharienne), fait de la Somalie l'un des pays les plus pauvres du monde.¹ Plongé dans une guerre intestine, le pays est marqué par des capacités humaines et institutionnelles précaires et est dépourvu de mécanismes politiques, réglementaires et législatifs efficaces. Les 19 ans de guerre civile ont entraîné une instabilité notable, un morcellement du pays et un faible accès à la quasi-totalité des infrastructures et services sociaux. Par ailleurs, les combats entre les seigneurs de guerre, le déplacement des populations, la famine et la maladie généralisés ont occasionné d'énormes besoins humanitaires. La sécurité, restée précaire tout au long de l'année 2009, s'est dégradée dans les parties sud et centre du pays. La violence massive a causé la mort de plus d'un million de Somaliens et le déplacement à l'intérieur du pays de plus de 1,5 million de personnes. L'insécurité n'a cessé de freiner les initiatives internationales visant à fournir l'aide alimentaire et les services de santé de base.

3. La Somalie, qui sort progressivement d'une longue période de conflit, s'efforce d'instaurer la paix et la stabilité et de mettre en place des systèmes de gestion des finances publiques (GFP) et de gouvernance opérationnels. Le Gouvernement fédéral de transition (TFG) de la Somalie, mis en place en 2004 dans le cadre d'un processus de paix et de réconciliation, manque de capacités humaines et de structures institutionnelles. Outre le problème de l'insécurité, ces insuffisances ont gêné les efforts de la communauté internationale visant à mettre en place un gouvernement central véritablement opérationnel. À ce stade, les conditions permettant l'accès de la Somalie aux ressources normales de la Banque, ne sont pas encore réunies. Toutefois, en tant qu'État fragile, son gouvernement fédéral de transition remplit les conditions requises pour bénéficier de l'appui du pilier III de la Facilité en faveur des États fragiles (FEF) dont il peut obtenir des ressources flexibles nécessaires au renforcement des capacités, aux programmes d'assistance technique, ainsi qu'au développement et à la gestion des connaissances.

¹ Les données socioéconomiques fiables et récentes sur la Somalie ne sont pas disponibles. L'indice de développement humain du PNUD a classé la Somalie au 161^e rang sur 163 pays en 2001.

II. Contexte

4. La Somalie est devenue indépendante de l'Italie et de la Grande-Bretagne en juin 1960. Depuis la chute de Mohamed Siad Barre en janvier 1991, suite au déclenchement de la guerre civile à la fin des années 1980, le pays est plongé dans une instabilité politique. Le conflit a détruit la quasi-totalité du système administratif et entraîné le morcellement du pays en trois entités distinctes. En 1991, le Somaliland, ex-protectorat britannique, s'est autoproclamé indépendant (République du Somaliland). Depuis lors, elle gère ses affaires indépendamment du reste du pays. Un autre groupe de régions du nord-est du pays a créé l'État autonome du Puntland. Dans les parties sud et centre du pays, l'anarchie et les conflits armés entre clans ou partisans des seigneurs de guerre locaux se sont poursuivis presque sans discontinuer. Cette situation empêche la mise en place d'administrations locales efficaces et rend impossible la prestation de services publics, même les plus rudimentaires.

5. Une conférence nationale somalienne de réconciliation s'est ouverte en octobre 2002. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a financé la conférence en signe d'appui de la communauté internationale au processus de consolidation de la paix. Le 29 janvier 2004, les chefs de toutes les principales factions ont signé une déclaration sur le cadre d'une période de transition de cinq ans. Un parlement de transition composé de 275 membres est entré en fonction en août 2004. Puis le Gouvernement fédéral de transition (TFG) a été formé en janvier 2005 et le Président élu par le parlement.

6. La formation du TFG a suscité quelque peu l'espoir que le cycle violent d'instabilité qui caractérisait le pays depuis les années 1980 prendrait fin. Des avancées limitées ont été enregistrées en matière de recherche d'une solution durable visant à mettre fin à la guerre civile et à restaurer la paix et la stabilité. Un processus de réconciliation nationale destiné à établir la paix, proposé par la communauté internationale et piloté par les Nations Unies (ONU), a été organisé à Djibouti en juin 2008. Un accord en 11 points a été signé en août 2008 à Asmara (Érythrée) par les différentes factions, le TFG et l'Alliance pour la re-libération de la Somalie (ARS). L'accord de Djibouti recommande la "fin de tous les actes de confrontation armée" dans un délai de 30 jours, et le retrait des troupes éthiopiennes dans un délai de 120 jours après le déploiement de la force de l'ONU chargée du maintien de la paix.

III. Évolution politique récente

7. En janvier 2009, le processus de paix de Djibouti sur la Somalie a conduit à la formation d'un nouveau parlement de 149 membres, qui a prorogé le mandat du TFG pour une période de 2 ans et désigné l'islamiste modéré, Sheikh Sharif Sheikh Ahmed, comme nouveau Président intérimaire. La formation d'un gouvernement élargi d'unité nationale et les initiatives de réconciliation menées sous la conduite du nouveau Président en septembre 2009, ont suscité l'espoir que le pays sortait enfin de la guerre. Si ce processus est mené à bien, il pourra ouvrir une nouvelle ère qui rendrait possible le rétablissement de la paix et la mise en place d'un gouvernement central souverain.²

² L'élection, en janvier 2009, de Sheikh Sharif Sheikh Ahmed, le nouveau Président du Gouvernement fédéral de transition, a ouvert la perspective d'une nouvelle ère qui rendrait possible l'instauration de la paix et d'un gouvernement central. Toutefois, sa candidature n'a pas été bien accueillie par toutes les factions, et des combats sporadiques se sont poursuivis.

8. Malgré ces avancées marginales, la situation en Somalie reste précaire. Le pays ne dispose toujours pas d'un Gouvernement national souverain dont l'autorité s'exerce sur toute l'étendue du territoire (voir annexe 1). Le processus de paix reste lent et difficile, et des affrontements éclatent régulièrement, interrompant de brèves périodes de calme précaire. Par ailleurs, le processus de paix de Djibouti et d'autres initiatives récentes de réconciliation politique au plan national présentent des insuffisances, en partie parce que certaines factions n'y ont pas été impliquées.³ Le TFG manque de structures institutionnelles et de reconnaissance nationale. Ces défaillances entravent les initiatives internationales visant à mettre en place un gouvernement central vraiment opérationnel. La question de la sécurité reste très préoccupante, notamment au sud et au centre de la Somalie.⁴ Le morcellement persistant, en raison de la présence de plusieurs factions qui revendiquent chacune une partie du territoire, renforce la volatilité et la fragilité du pays. Les attaques de pirates au large des côtes somaliennes et du golfe d'Aden ont considérablement augmenté au cours des deux dernières années.⁵ Les revenus générés par la piraterie alimentent les économies locales, ce qui exacerbe le morcellement du pays et se traduit par des répercussions transfrontalières négatives. La communauté internationale conduite par l'ONU et l'UA est de plus en plus préoccupée par ces événements qui, si aucune action n'est rapidement engagée, peuvent faire de la situation en Somalie un mal commun mondial.

9. Diverses conférences et réunions internationales sur la Somalie ont été organisées en 2008-2009, en général avec l'appui de l'ONU, de l'UA, de l'IGAD, de l'UE et de donateurs bilatéraux.⁶ On s'accorde généralement à reconnaître la nécessité pour la communauté internationale d'aider urgemment la Somalie à relever les défis auxquels elle est confrontée, notamment l'anarchie, l'insécurité, l'effondrement de l'État, la crise des réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les crises humanitaires et économiques, ainsi que la piraterie. Il est admis qu'il faudrait s'attaquer aux causes fondamentales de la piraterie, en rétablissant la sécurité et la primauté du droit, ainsi qu'en créant des conditions propices au dialogue politique constructif entre les différentes factions et en renforçant les capacités des institutions.

10. Le processus de Djibouti est considéré comme un cadre crédible qui permet une transition pacifique vers un Gouvernement d'unité nationale. Les efforts du nouveau Président visant à établir le dialogue avec tous les clans et groupes ont connu quelques avancées. Le TFG est confronté à plusieurs problèmes de gouvernance et institutionnels, en raison du manque de ressources et de capacités pour assurer la sécurité le long des frontières

³ L'État auto-proclamé indépendant du Somaliland dans le nord, qui a organisé les élections législatives en septembre 2005, n'est pas partie à l'accord de paix de Djibouti, contrairement à l'État autoproclamé autonome du Puntland, qui y a participé.

⁴ Le Somaliland et le Puntland, qui ne sont pas reconnus par la communauté internationale, connaissent apparemment une situation relativement plus calme, plus sûre et plus stable et exercent un contrôle relativement plus important sur leur administration et leur développement communautaire, qu'au sud et au centre de la Somalie. Le Somaliland s'est efforcé de mettre en place un système politique opérationnel, ainsi que des structures de gouvernance de base qui favorisent le retour de la plupart des services publics essentiels et attirent le gros de l'aide à la reconstruction et au développement en faveur de la Somalie.

⁵ La Somalie possède une côte longue de 1880 miles environ, d'où la grande multiplicité de possibilités de piraterie. Le Bureau maritime international (BMI) a signalé 111 attaques de pirates en 2008. Il ressort d'une évaluation préliminaire que ce nombre aurait considérablement augmenté en 2009.

⁶ La conférence internationale sur les questions de genre et la paix en Somalie (Dar es-Salaam, 2-5 septembre 2008) ; la conférence internationale sur la piraterie aux alentours de la Somalie (Nairobi, 11 décembre 2008) ; la conférence internationale à l'appui des institutions de sécurité somaliennes et de la mission de l'Union africaine en Somalie (Bruxelles, 22-23 avril 2009); la 16^e réunion du Groupe de contact international sur la Somalie (GCI) – Djedda, Arabie saoudite, 17 décembre 2009.

et des côtes. Le retour de la confiance et l'unanimité quant à la reconstruction des institutions de gouvernance susceptibles de fonctionner au plan national—facteur essentiel à la stabilité économique—représente un énorme défi. Tandis que le nouveau TFG s'efforce d'asseoir son autorité, les populations civiles sont toujours confrontées à la violence, au déplacement, à la pénurie alimentaire chronique et au manque de services essentiels.

IV. Évolution économique

11. Les statistiques économiques et sociales sur la Somalie sont extrêmement rares, situation aggravée par deux décennies de conflit et l'effondrement subséquente des institutions nationales. L'initiative la plus récente visant à produire des données socioéconomiques fiables sur le pays découlait de l'enquête socioéconomique de 2002, d'une enquête nationale auprès des ménages réalisée en 2004 par la Banque mondiale et le PNUD. Les indicateurs de développement dans le monde révèlent que le PIB par habitant a baissé, passant de 280 dollars EU en 1989 à 226 dollars EU en 2002.

12. Paradoxalement, en dépit de cette situation de conflit, l'économie somalienne est vigoureuse, notamment par rapport à d'autres pays en situation de post-conflit—même si les retombées de cette croissance ne sont pas équitablement réparties. Les envois de fonds de la diaspora qui s'élèvent en moyenne à 1,2 milliard de dollars EU par an (soit 71,4% du PIB),⁷ permettent de compenser, dans une large mesure, la baisse du revenu par tête. De plus, ces envois de fonds financeraient d'importants investissements privés non recensés, dans des activités commerciales telles que le commerce, l'hôtellerie, l'éducation, la santé, le transport et les télécommunications.⁸ Par ailleurs, des animaux vivants sont exportés, notamment vers le Kenya et le Golfe.

13. Au plan macroéconomique, depuis l'effondrement du système financier dans les années 1980, les importantes dépenses publiques des gouvernements somaliens, dont les recettes étaient largement excédentaires, alimentent des tensions inflationnistes. Le financement du déficit par le truchement de la planche à billets entraîne une dépréciation toujours croissante du shilling somalien (voir encadré 1). Au cours des dernières années, la sécheresse ainsi qu'une succession de saisons des pluies à la pluviosité inférieure à la normale ont contribué à la flambée des prix des céréales et du sorgho. En outre, la contrefaçon généralisée du shilling exacerbe également l'inflation. Durant la période 2007-2009, l'économie somalienne a été marquée, au plan structurel, par des déficits financiers, une inflation galopante, de multiples taux de change consécutifs à la prédominance d'un marché parallèle, un faible niveau des réserves en devises et des arriérés de dette extérieure croissants.

14. Selon les estimations, le taux d'inflation annuel s'est situé entre 20 et 50 % au sud et au centre de la Somalie pendant la période 2002-2009. Aussi bien au Somaliland qu'au Puntland, la gestion budgétaire s'est heurtée sans cesse aux problèmes qui se posaient avant-guerre, à savoir : l'insuffisance de l'assiette et du recouvrement des recettes, l'allocation de l'essentiel des dépenses à la sécurité et l'administration générale, sans guère de dotation pour l'investissement, ainsi que l'insuffisance des capacités. Les taxes commerciales, majoritairement forfaitaires, plutôt que sur la valeur, y compris les taxes à l'exportation, représentent plus de 80 % des recettes annuelles, actuellement estimées à 16 millions de dollars EU environ pour le Puntland et 22 millions de dollars EU pour le Somaliland.

⁷ Banque centrale de Somalie

⁸ Les activités du secteur privé sont très réduites et motivées par un fort profit. Par ailleurs, il est peu probable que les envois de fonds constituent une source de croissance durable à long terme.

15. L'insuffisante criante des capacités du gouvernement central a d'importantes conséquences dommageables sur le fonctionnement de l'économie. Le TFG n'a pas encore mis en place un système administratif qui se chargera des fonctions économiques et sociales essentielles.⁹ Il n'existe pas de budget officiel systématique qui fournisse aux ministères et aux autorités locales les ressources financières nécessaires à l'exécution des programmes. L'infrastructure publique est minimale et fragile dans la majeure partie de la Somalie. Le pays compte largement sur l'appui extérieur pour ses services de base. L'absence de réglementation appropriée nuit particulièrement à l'industrie animale. Les régimes de certificat d'origine, nécessaires pour répondre aux exigences du commerce international, réduisent grandement l'accès aux marchés. Les systèmes informels Hawala d'envoi d'argent sont certes efficaces, mais ils ne peuvent pas fournir pleinement la preuve de leur conformité avec les normes et les réglementations internationales ; aussi dans certains cas, ont-ils été juridiquement sanctionnés.

Encadré 1: Aperçu du système financier

Avant l'éclatement de la guerre civile, le système financier formel de la Somalie était constitué de : la Banque centrale de Somalie, la Banque commerciale et d'épargne de Somalie, la Banque commerciale somalienne, la Banque coopérative de Somalie, la Banque somalienne de développement et la Société nationale d'assurances de Somalie. Cependant, le secteur financier actuel se compose de la Banque centrale de Somalie, de sociétés somaliennes de transfert d'argent et d'institutions de microfinance (projets pilotes du Somaliland dans les régions du nord-ouest et du Puntland dans les régions du nord-est).

Le fonctionnement de **la Banque centrale** est actuellement régi par la loi n°6 du 19 octobre 1968 qui en définit les rôles et attributions. Entre autres, elle sert d'agent financier de la trésorerie, assure la supervision des banques commerciales et des autres institutions financières et sert d'institut d'émission, etc. En décembre 2006, la Banque centrale a rouvert ses bureaux à **Mogadiscio et Baidoa**.

Masse monétaire : En raison de l'absence d'activités des banques commerciales formelles, la formation de crédit, et partant, la création de monnaie ne sont pas effectives au sein des banques commerciales du système économique actuel. Dans ces conditions, toutes les transactions économiques du pays sont effectuées en espèces pour honorer les obligations du commerce intérieur, y compris les opérations impliquant d'importantes sommes en espèces, qui pourraient être réglées par d'autres mécanismes.

Inflation et taux de change : L'économie est fortement dollarisée en raison du peu de confiance accordé à la monnaie locale, d'autant que la monnaie de contrefaçon est très répandue. Parallèlement au shilling somalien, le dollar EU est largement accepté pour les transactions importantes de grande valeur, même pour les échanges locaux. Entre 1970 et 2009, le shilling somalien s'est considérablement déprécié, passant de 7,5 shillings somaliens pour 1 dollar EU à 32 shillings somaliens pour 1 dollar EU. Par ailleurs, au cours des 18 dernières années, l'inflation a également été alimentée par l'injection de fausses devises et de fausse monnaie locale dans l'économie, la flambée des prix du carburant et l'insécurité alimentaire. L'environnement inflationniste devrait disparaître dès que la Banque centrale assurera pleinement la gestion de la politique monétaire et remplacera l'actuelle monnaie émise par le secteur privé.

Les sociétés de transfert d'argent sont les seuls prestataires de services financiers dans le pays pour la majorité des ménages et pour l'ensemble du secteur privé. En raison de la longue guerre civile, il n'existe pas de banque commerciale enregistrée et opérationnelle en Somalie. Toutefois, certaines banques régionales sont en pourparlers avec les sociétés somaliennes de transfert d'argent, en vue de la création de coentreprises. Par ailleurs, des hommes d'affaires somaliens locaux explorent les possibilités de création de banques commerciales qui fourniraient également des services au segment inférieur du marché. Les sociétés de transfert d'argent, appuyées par des activités dérivées du secteur des télécommunications, se sont établis comme principaux supports des mouvements de devises fortes en provenance ou à destination du pays et comme instruments de commerce en Somalie et à l'étranger.

Source : Banque centrale de Somalie

⁹ Même au Somaliland, et, dans une moindre mesure au Puntland, censés exercer un certain contrôle sur leur administrations et leur développement communautaire, la prestation de services publics et les investissements sont fortement entravés par une très faible base de recettes, principalement générées par les taxes commerciales.

V. Évolution sociale

16. En raison de la guerre civile, de l'absence d'un gouvernement central, de l'insécurité persistante dans plusieurs régions du pays et de l'accès limité aux services et infrastructures de base, la situation de la protection sociale et de la pauvreté a empiré, par rapport à la période d'avant-guerre. La pauvreté absolue (PPA inférieure à 1 dollar EU) est estimée à 43 %. Elle est de 10 points de pourcentage supérieure pour les populations rurales et nomades.

17. La pauvreté générale (PPA inférieure à 2 dollars EU) touche 73 % des ménages, mais elle atteint les 80 % chez les populations rurales et nomades. L'inégalité des revenus est considérable, étant donné que les 10 % de la population les plus pauvres ne reçoivent que 1,5 % du revenu total. Le taux brut de scolarisation de 22 % au primaire reste le plus faible du monde. Un Somalien sur cinq est illettré. Deux fois plus de garçons que de filles vont à l'école primaire et au secondaire. Deux fois plus d'hommes que de femmes sont alphabètes.

18. Les indicateurs de santé figurent aussi parmi les pires en Afrique. L'espérance de vie est de 49,7¹⁰ ans. Les taux de mortalité infantile et juvénile sont respectivement de 108,4 et 178 pour mille naissances vivantes, contre 84 et 135 pour l'Afrique. Le taux de mortalité maternelle est également effarant, soit 1400 pour 100 000 naissances vivantes, contre 683 pour l'Afrique. La majorité de la population (71 %) ne reçoit pas l'énergie alimentaire minimum. Seuls 29 % de la population ont accès à des sources d'eau améliorées et 23 % à des installations d'assainissement améliorées.

19. Les indicateurs sociaux se seraient détériorés pendant la période 2007-2009, étant donné que la pauvreté et l'inégalité des revenus n'ont cessé de s'accroître et de s'exacerber du fait du sous-emploi systématique, de l'effondrement du système d'aide sociale et de l'insécurité alimentaire. Les budgets des ménages devraient subir davantage de tension suite à la baisse prévue des transferts d'argent de la diaspora, consécutive au ralentissement de l'activité économique dans des pays développés tels que le Royaume-Uni et les États-Unis, où travaillent de nombreux somaliens expatriés.

20. Les Somaliens sont confrontés à la crise humanitaire la plus grave depuis dix-huit ans, caractérisée par l'accroissement des taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition, conséquence des effets combinés des affrontements actuels entre les seigneurs de guerre, du déplacement des populations à l'intérieur du pays, ainsi que d'une pluviosité insuffisante et de la sécheresse ayant causé la chute de la production agricole et la flambée des prix des denrées alimentaires. La crise humanitaire est généralisée et grave en Somalie, tandis que plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire. Le 21 août, on a signalé qu'environ 3,8 millions de Somaliens avaient besoin d'aide humanitaire jusqu'en décembre 2009.¹¹ Cette situation risque de conduire le pays vers le chaos et de détériorer davantage la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et les moyens de subsistance de la population.¹²

¹⁰ Rapport sur le développement humain 2009

¹¹ Évaluation d'après-saison 2009 de l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour la Somalie, le réseau des systèmes d'alerte rapide aux risques de famine appuyé par l'USAID et 88 partenaires, y compris les autorités régionales, les organismes de l'ONU et les organisations non gouvernementales internationales et locales. Voir également le tableau sur l'aide humanitaire du gouvernement américain à la Somalie en 2009, en annexe 1.

¹² Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et la nutrition pour la Somalie (Rapport FAO/FSNAU, 2009).

VI. Relations avec le Groupe de la BAD

21. Les activités de la Banque sont très limitées en raison de la situation qui prévaut dans le pays. Les opérations du Groupe de la Banque en Somalie ont été interrompues au début de 1991 suite au déclenchement de la guerre civile. Avant cette guerre, la Banque avait approuvé 23 prêts et 2 dons d'un montant cumulé de 149 millions d'UC, dont 54 % ont été décaissés. Douze projets étaient achevés et onze autres projets étaient à différents niveaux d'exécution. Le solde inutilisé des prêts, d'un montant total de 67,21 millions d'UC, a été annulé en 1996.

22. En novembre 1992, le Groupe de la Banque a approuvé une enveloppe d'aide d'urgence à la Somalie d'un montant total de 3,2 millions d'UC, acheminée par le truchement de deux organismes de l'ONU et six ONG engagés dans différents projets et programmes dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de l'éducation sanitaire et de l'agriculture. Toutefois, la mise en œuvre du programme s'est avérée difficile en raison de la forte insécurité qui prévalait dans le pays. Les soldes inutilisés des dons, d'un montant total de 1,6 million d'UC, ont été annulés en 1997. En janvier 2005, la Banque a approuvé une aide humanitaire d'urgence de 500 000 dollars EU en faveur des victimes du Tsunami de décembre 2004. L'accord de don a été signé avec le PAM, étant donné qu'à l'époque, la Somalie n'avait pas de gouvernement reconnu. Le don a été intégralement décaissé en deux tranches en 2005.

23. La Somalie est sous sanctions depuis octobre 1990. Au 31 décembre 2009, ses arriérés de remboursements de la dette envers la BAD s'élevaient à environ 51,1 millions d'UC sur une période d'environ 20 ans.¹³ Il conviendrait de relever qu'au titre du pilier III de la Facilité en faveur des États fragiles, la Banque a approuvé en octobre 2009 un don d'un montant de 2 millions de dollars EU en faveur du projet de « Reconstruction des systèmes de gestion financière en Somalie ». L'accord de don a été signé en novembre 2009.

Somalie

Arriérés envers le Groupe de la BAD au 31 décembre 2009

(En milliers d'UC)

	Total	Principal	Intérêts
FAD	37 183,7	27 832,5	9 351,2
BAD	12 455,4	4 052,6	8 402,8
FSN	1 435,7	611,8	823,9
Total	51 074,8	32 496,9	18 577,9

VII. Coordination de l'aide des donateurs

24. L'aide des donateurs est assez bien coordonnée. L'ONU et l'UA assurent ensemble le rôle de chef de file en collaboration avec l'IGAD et les partenaires et ONG bilatéraux et multilatéraux. Le Groupe de donateurs pour la Somalie (GDS), assisté du Secrétariat d'appui à la Somalie (SSS), a été créé en 2005 pour mettre en place un cadre d'approche harmonisée visant à améliorer la coordination et l'efficacité de l'acheminement

¹³ D'importantes sommes sont dues à la banque mondiale et au FMI. Au 30 novembre 2009, les impayés de la Somalie au FMI représentaient au total 229,7 millions de DTS, dont 112 millions au titre du principal et 117,7 millions au titre des intérêts.

des ressources de l'aide en Somalie, y compris leur prévisibilité.¹⁴ Le GDS se réunit régulièrement à Nairobi deux fois par mois et se préoccupe prioritairement des principaux domaines d'aide à la réhabilitation et au développement. Le Groupe de contact international sur la Somalie, organe informel composé principalement d'ambassadeurs européens à l'ONU, a été créé en juin 2006 au siège de l'ONU à New York, pour appuyer la paix et la réconciliation en Somalie. Outre les fonds provenant des organismes de l'ONU, des ONG internationales et des donateurs bilatéraux, des ONG et des organismes islamiques offrent un soutien important mais inconnu, particulièrement dans les secteurs de la santé et l'éducation.

25. L'« évaluation conjointe des besoins (ECB) de la Somalie », réalisée par l'ONU et la Banque mondiale en 2005, à la demande du TFG et de la communauté internationale, prévoit la hiérarchisation des initiatives de reconstruction et de développement, nécessaires à l'appui des efforts conduits par la Somalie en vue de la consolidation de la paix et de la réduction de la pauvreté. Des consultations ont été menées avec les parties concernées de l'ensemble des régions de la Somalie. Les recommandations de l'ECB ont abouti à l'élaboration d'un rapport à long terme intitulé « Programme intégré de reconstruction et de développement de la Somalie (PRD) », approuvé par le TFG et les autorités du Somaliland et du Puntland. Trois domaines hautement prioritaires ont été retenus : i) la consolidation de la paix, l'amélioration de la sécurité et l'instauration de la bonne gouvernance ; ii) le renforcement des services sociaux de base, notamment l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau ; et iii) la reconstruction de l'infrastructure, conjuguée avec d'autres actions visant à accroître les possibilités économiques, l'emploi et les revenus.

26. En ce qui concerne le renforcement des capacités de gouvernance et institutionnelles, le PRD a retenu quatre priorités spécifiques à réaliser rapidement, à savoir : i) un programme global de réforme de la gestion des dépenses du secteur public, basé sur les principes de cohérence avec les priorités nationales, de prudence, de reddition des comptes et de transparence ; ii) la réforme douanière visant à garantir la mobilisation des ressources nationales ; iii) la réforme de la banque centrale et le développement du secteur financier afin de promouvoir la stabilité macroéconomique et l'intermédiation du secteur privé ; et iv) la réforme de la fonction publique et le renforcement des institutions afin de professionnaliser les structures administratives au Somaliland et au Puntland et de reconstruire la fonction publique fédérale. Sur la base du PRD, la Banque mondiale prépare un Programme de gestion des finances publiques et de renforcement des capacités étatiques pour le TFG et les gouvernements du Somaliland et du Puntland, qui sera appuyé par un don.

27. Les initiatives internationales visant à stabiliser la Somalie se sont heurtées à plusieurs difficultés. La communauté internationale s'efforce d'améliorer la situation sécuritaire dans le pays, notamment en finançant une opération de maintien de la paix de l'Union africaine, la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM).¹⁵ L'AMISOM, dont les effectifs devaient être constitués de 8 000 soldats, a éprouvé des difficultés à réunir les

¹⁴ Le Groupe de donateurs pour la Somalie (GDS), actuellement co-présidé par le DFID et l'USAID, se compose d'une trentaine de représentants bilatéraux africains et non africains, d'organismes de l'ONU et d'organisations multilatérales et non gouvernementales. La Banque a renforcé sa participation au cours des deux dernières années, mais principalement dans le cadre de missions sur le terrain. Le SSS assure les services d'appui sous forme de secrétariat pour les autorités somaliennes et la communauté internationale, afin de faciliter leurs efforts de coordination des programmes humanitaires, de reconstruction et de développement du pays. Le Secrétariat doit veiller à la neutralité politique et à l'indépendance vis-à-vis de tous les groupes.

¹⁵ L'AMISOM a été créée le 19 janvier 2007 et approuvée par le conseil de sécurité de l'ONU le 21 février 2007, pour une période initiale de six mois prorogée plusieurs fois. L'AMISOM a pour tâches d'appuyer les structures gouvernementales transitoires, la mise en oeuvre d'un plan national de sécurité, de former les forces de sécurité somaliennes et de participer à la création d'un environnement sûr pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

troupes annoncées, et donc à les déployer, en raison de l'insuffisance des ressources de l'UA et de ses États membres. Les forces de l'AMISOM devraient rester en Somalie jusqu'à ce qu'une force de sécurité somalienne soit formée et devienne opérationnelle sur le terrain. L'AMISOM se heurte à plusieurs difficultés, notamment le manque de ressources, de capacités et de financement, ainsi qu'une insuffisance de capacités institutionnelles pour assurer la gestion des opérations. L'AMISOM dépend largement de l'aide des partenaires extérieurs, notamment l'ONU.

28. La communauté des donateurs a manifesté un intérêt renouvelé pour la Somalie au cours des deux dernières années, comme en témoigne l'augmentation du nombre de conférences et de réunions internationales financées en général par l'ONU, l'UA et l'UE. Ces assises ont principalement mis l'accent sur la piraterie, la sécurité et les questions de genre (cf. paragraphe 9). Il a été convenu que la communauté internationale devrait mettre en place de toute urgence un nouveau partenariat visant à aider le TFG à créer les conditions propices à une initiative somalienne n'excluant aucun groupe et en faveur de la paix, de la sécurité, de la réconciliation nationale et de la reconstruction de l'État, dans le cadre de l'accord de Djibouti. Par ailleurs, d'importantes ressources ont été annoncées au titre de l'aide d'urgence et du renforcement des ressources et des capacités de l'AMISOM.

VIII. Points d'entrée stratégiques du réengagement de la BAD en Somalie

29. Dans l'état actuel des choses, la Banque ne peut pas reprendre des opérations normales en Somalie, puisque le pays reste sous sanctions. Le problème des arriérés du pays ne peut être efficacement résolu que si la situation redevient normale, à travers notamment le rétablissement de la paix et de la sécurité, la réconciliation nationale et le consensus pour la reconstruction des institutions de l'État. La priorité de la Banque serait alors de régler la question des arriérés afin de faciliter l'accroissement de l'aide à la reconstruction et à la relance économiques, en collaboration avec d'autres partenaires au développement, notamment le FMI et la Banque mondiale.

30. En attendant, compte tenu du rôle de la Banque en tant que première institution de développement du continent, et plus particulièrement de la possibilité que la Facilité en faveur des États fragiles offre à la Banque de rester engagée auprès des États fragiles, le dialogue entre le TFG et la Direction et les services de la Banque a repris ces dernières années. À cet égard, la BAD a-t-elle été invitée à jouer un rôle moteur pour faciliter le processus de réengagement entre la Somalie et la communauté internationale, en collaboration avec le TFG.

31. Pour assumer ce rôle et compte tenu des conditions particulières qui prévalent en Somalie, la Banque s'appuiera sur le solide partenariat renouvelé entre le TFG et la communauté internationale pour œuvrer sans exclusive avec toutes les factions au rétablissement de la paix, à la réconciliation nationale et à la reconstruction de l'État. Cela étant, le processus de Djibouti est considéré comme un cadre de transition fiable pour l'ensemble des initiatives internationales. Le TFG, que la communauté internationale reconnaît comme Gouvernement légitime de la Somalie, est encouragé à poursuivre ses efforts de recherche d'un consensus, afin d'élargir la base de soutien à l'ensemble des clans et des groupes. Les initiatives de réconciliation devraient continuer de renforcer la position du TFG et de le soutenir dans ses efforts. Grâce à l'aide de la communauté internationale, les Somaliens peuvent prendre les devants pour relever les défis qui les interpellent. Les Somaliens de la diaspora devraient participer pleinement à l'ensemble du processus.

32. La Somalie fait face à un grand nombre de défis urgents, les principaux sont : i) l'accélération de l'évolution des efforts de réconciliation nationale entre les différentes factions, en vue de trouver un consensus politique et institutionnel durable pour rétablir la sécurité, la paix et la stabilité sur toute l'étendue du territoire ; ii) le ralentissement de la détérioration rapide des conditions de vie grâce à l'aide humanitaire d'urgence; et iii) le rétablissement des fonctions régaliennes de l'État, notamment la prestation des services publics les plus essentiels, la mise en œuvre immédiate des initiatives de reconstruction par le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et la mise en place de la structure de gouvernance de base. Vu l'urgence de la situation et les délais requis pour parvenir à des résultats concrets sur le terrain, ces défis doivent être relevés concomitamment. En effet, la sécurité et l'aide humanitaire d'urgence apparaissent comme les priorités les plus pressantes. Toutefois, la sécurité ne peut être assurée durablement sans l'amélioration des conditions de vie des Somaliens et la construction des institutions publiques à travers un processus participatif arrêté d'un commun accord par toutes les parties prenantes somaliennes.

33. Pour aider le pays à s'attaquer à ces défis, la Banque interviendra prioritairement dans les principaux domaines où elle détient un avantage comparatif, à l'aide d'instruments disponibles adaptés à la situation particulière de la Somalie, à savoir le dialogue appuyé par des études économiques et sectorielles pertinentes, l'assistance technique, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, l'aide à l'organisation de séminaires, d'ateliers et de conférences, ainsi que l'aide d'urgence.

34. Le processus menant à un accord politique durable en vue du rétablissement de la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire sera long et nécessitera des efforts soutenus de recherche d'un consensus. La communauté internationale devrait encourager et appuyer les initiatives du TFG visant à s'établir à Mogadiscio, à consolider le dialogue avec toutes les factions dans la perspective de parvenir à l'unité et d'asseoir la souveraineté de la République de Somalie, ainsi qu'à construire un système fédéral. Le Groupe de la Banque continuera à suivre activement l'évolution de la situation politique et de l'aide humanitaire, ainsi qu'à jouer un rôle majeur en coordination avec d'autres partenaires au développement. Dans ce contexte, la Banque entend participer plus activement et plus régulièrement au Groupe d'appui des donateurs de la Somalie par le biais d'OREB avec le soutien de son bureau au Kenya (KEFO).¹⁶ La Banque assurera également la coordination de ce processus de réengagement par le biais du Secrétariat UA/CEA/BAD.

35. La Banque participera activement et, le cas échéant, aidera à l'organisation d'importants forums internationaux sur la Somalie, notamment sur les questions liées à la réconciliation nationale, à la reconstruction de l'État et à la gouvernance en général, ainsi qu'aux processus d'ensemble relatifs au réengagement et aux arriérés.¹⁷ Des personnes ressources pour animer ces forums pourraient être recrutées dans des pays qui ont déjà fait cette expérience.

¹⁶ OREB élaborera les modalités de cette participation en collaboration avec OREA et KEFO, afin de s'assurer que les ressources sont disponibles pour faciliter la prise en charge de ce rôle, notamment les questions liées à la dotation en personnel.

¹⁷ Plusieurs conférences internationales sur la Somalie sont déjà programmées pour 2010. Une conférence internationale sur le rôle de la gouvernance démocratique contre la politique sectaire en Somalie se tiendra du 4 au 6 juin 2010 en Suède. En outre, le GDS prévoit une conférence internationale sur la Somalie à la mi-2010, avec l'objectif premier d'évaluer les avancées de l'accord de Djibouti, de convenir des principales priorités et tâches transitoires pour le reste de la période de transition, d'accroître les fonds des donateurs alignés sur les plans et programmes nationaux, de mobiliser le soutien des nouveaux donateurs et de déterminer les nouvelles modalités pour renforcer la coordination et la mise en œuvre des priorités convenues.

36. Parallèlement, il est capital d'entreprendre sans tarder la tâche ardue de construction de l'État, étant donné que la mise en place d'un gouvernement et des systèmes administratifs effectifs et pleinement opérationnels, notamment au niveau central, nécessitera beaucoup de temps.¹⁸ La Banque apportera son aide dans ce domaine, en coordination avec d'autres partenaires au développement. Les interventions de la Banque s'harmoniseront avec les priorités convenues par l'ensemble des parties prenantes somaliennes. Cependant, une attention particulière sera accordée au niveau fédéral ou central, puisque les systèmes de GFP et de gouvernance devront être élaborés pratiquement à partir de rien.¹⁹ Cela nécessitera d'importantes ressources.

37. En matière de financement, la possibilité dont dispose la Banque pour apporter une assistance financière à la Somalie se limitera à l'utilisation de la FEF et, à terme le cas échéant, aux mécanismes d'intervention non affectés par la situation des arriérés, notamment la Facilité africaine de l'eau (FAE)²⁰ et le Fonds spécial de secours (FSS). S'agissant de la FEF, étant donné l'instabilité politique et l'insécurité qui prévaut, le pays ne peut pas remplir les conditions d'éligibilité aux piliers I (soutien complémentaire) et II (apurement d'arriérés) de la FEF. Par conséquent, l'assistance de la Banque se limitera dans un premier temps aux ressources disponibles au titre du pilier III destiné à fournir un appui ciblé pour l'exécution de différentes activités, notamment : i) les programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique pour le développement humain et institutionnel ; ii) la prestation de services par des structures non publiques, y compris les activités du secteur privé ; et iii) le renforcement et la gestion des connaissances.

38. Étant donné l'urgente nécessité de lancer les activités de renforcement des capacités, la Banque a accéléré, en octobre 2009, l'approbation du projet « Reconstruction des systèmes de gestion financière en Somalie », pour un montant de 2 millions de dollars EU, financé au titre du pilier III de la FEF (voir annexe III). Par cette approbation, la Banque donnait suite à une lettre officielle qui lui avait adressée le Ministère des Finances du TFG, en date du 28 septembre 2008, sollicitant l'aide en vue de la restructuration des principales institutions de GFP (Ministère des Finances, Banque centrale, Comptable général et Vérificateur général).²¹ Suite à cette requête, la Banque a organisé plusieurs consultations qui ont abouti à l'évaluation du projet. Une réunion de suivi des donateurs s'est tenue à Nairobi en janvier 2009 dans le but de discuter avec le Gouvernement somalien et les principaux bailleurs de fonds, des enjeux du renforcement des capacités en Somalie, des perspectives

¹⁸ Selon le diagnostic déjà posé par les donateurs en collaboration avec les parties concernées, il est possible de s'appuyer sur les capacités rudimentaires de GFP au Somaliland et au Puntland. Compte tenu de la situation politique actuelle en Somalie, les réformes de GFP pour le TFG, le Somaliland et le Puntland doivent être distinctes. Toutefois, en coordonnant leur mise en œuvre, ces trois systèmes de GFP peuvent être consolidés ultérieurement à condition que la dynamique politique en Somalie évolue vers l'intégration du TFG et des gouvernements du Somaliland et du Puntland.

¹⁹ Le niveau des compétences de la fonction publique est très faible et doit être systématiquement amélioré. Le TFG ne compte que peu de hauts responsables dans les ministères clés et dans les services du Président, du Premier ministre et du Président de la Chambre des représentants. Ils sont, pour la plupart, soutenus par les partenaires au développement. La majorité des autres membres du personnel du TFG n'est pas payée, en général.

²⁰ Les ressources de la FAE pourraient être acheminées par le truchement des ONG exerçant dans le pays, après en avoir fait la proposition et suivant la procédure appropriée.

²¹ Le TFG de la Somalie organisera un série de formations de renforcement des capacités des principales institutions économiques, telles que le Ministère des Finances et de la Planification, la Banque centrale de Somalie, le Vérificateur général et les ministères d'exécution. La formation du personnel inclura les programmes de formation en cours d'emploi à l'intention des principales institutions publiques qui établiront le lien entre la politique et la formulation, l'exécution et le contrôle du budget.

d'avenir, de l'éventuelle intervention de la BAD ainsi que des questions liées à la coordination. L'accord conclu, officialisé dans le cadre d'une requête révisée le 5 février 2009, stipulait que le TFG devait recentrer ses priorités sur la gestion des finances publiques (GFP) et les activités de la Banque centrale, afin de renforcer de toute urgence les capacités des institutions chargées de l'intégrité financière.²²

39. L'assistance technique permettra de réaliser les principales activités suivantes : i) améliorer le cadre juridique et les systèmes opérationnels du Ministère des Finances et de la Planification, ainsi que de la Banque centrale ; ii) élaborer et mettre en oeuvre des systèmes de planification, de budgétisation et de gestion budgétaire ; iii) élaborer des systèmes de GFP fiables et transparents, y compris l'établissement et l'exécution du budget de manière fiable et transparente ; iv) assurer la formation technique et le suivi de la formation sur le tas, ainsi que le détachement d'agents dans des institutions publiques des pays voisins;²³ et v) réaliser des études nécessaires dans le secteur financier et monétaire et mettre à disposition des conseillers pour mettre en oeuvre des réformes essentielles du secteur financier.

40. Le projet de reconstruction des systèmes de gestion financière en Somalie cadre avec la stratégie de la Banque pour un engagement accru dans les États fragiles ainsi qu'avec les priorités formulées dans « l'Évaluation conjointe des besoins de la Somalie » et le « Programme intégré de reconstruction et de développement de la Somalie (PRD) ». Un tel soutien favorisera, à court terme, la consolidation du dialogue avec les autorités et, à moyen terme, le retour de la stabilité, le renforcement du développement socioéconomique, en même temps qu'il ouvrira la voie à l'engagement à long terme de la Banque en Somalie, et en particulier à son programme d'apurement d'arriérés, en étroite collaboration avec les institutions de Bretton Woods.

41. À l'instar de celle d'autres donateurs, l'assistance financière de la Banque sera gérée par les autorités somaliennes. Le TFG reconnaît qu'il ne dispose pas de capacités de gestion financière pour administrer les fonds des donateurs. Par conséquent, il en a confié totalement la gestion à un cabinet comptable international de bonne réputation, Price Waterhouse Coopers, en tant que son agent fiduciaire. En effet, compte tenu des capacités publiques limitées et du cadre fiduciaire très déficient, l'aide au développement est presque entièrement administrée par des organismes, dont l'ONU. La plupart des interventions sociales sont réalisées par le biais d'ONG internationales ou locales.

42. Par ailleurs, le contexte sécuritaire actuel limite la présence physique du personnel international chargé d'assurer l'assistance technique en Somalie. Le TFG entend tirer profit des possibilités offertes par les institutions présentes dans la région afin d'assurer la formation en cours d'emploi et formelle de son personnel clé en charge des finances, dans le cadre de l'assistance technique. Grâce à ce processus, les institutions bénéficiaires seront renforcées et la coopération sud-sud sera encouragée.

²² Plusieurs consultations ont ensuite été organisées, notamment : i) réunions avec le Ministère des Finances du TFG en marge des Assemblées annuelles de la Banque à Dakar en mai 2009 ; ii) une réunion entre le Président de la Banque et le Président du TFG de Somalie, tenue en août 2009 à Nairobi sur les voies et moyens qui permettraient de renouer avec la Banque et de renégocier avec elle toutes les questions en suspens qui entravent l'assistance de la Banque à la Somalie et la coopération avec le pays et iii) la mission d'évaluation d'OSFU à Nairobi en septembre 2009.

²³ La formation des femmes sera vivement encouragée.

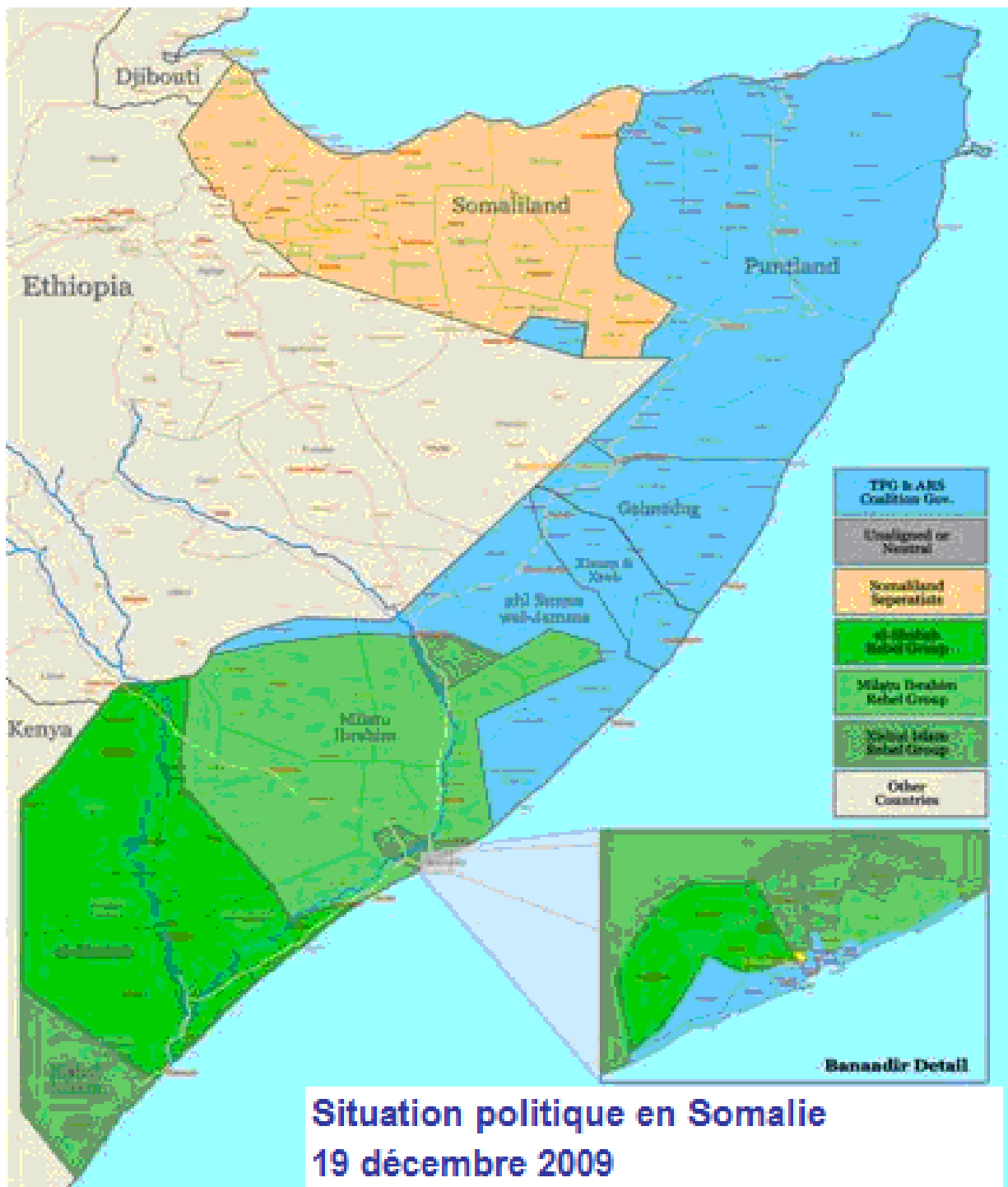
IX. Risques

43. L'appui au TFG n'est pas sans risque, étant donné que le processus de paix en Somalie reste fragile et l'actuel environnement sécuritaire ne permet pas l'envoi de missions de supervision sur le terrain. Toutefois, ce risque sera atténué par le mécanisme conjoint de suivi et d'évaluation qui englobe le TFG, l'agent fiduciaire et la Banque. L'appui de la Banque sera étroitement supervisé et suivi afin de s'assurer que les ressources sont utilisées à bon escient.

X. Recommandation

44. Les Conseils d'administration sont invités à:
- a. prendre acte de l'éligibilité de la Somalie en tant qu'État fragile ; et,
 - b. approuver une assistance continue et accrue de la Banque à la Somalie à travers : i) le dialogue avec le pays ; ii) la FEF, en particulier au titre du pilier III (Guichet d'appui ciblé) ; et iii) d'autres mécanismes non affectés par la situation des arriérés, tels que la Facilité africaine de l'eau (FAE) et le Fonds spécial de secours (FSS).

Carte de la situation politique en Somalie

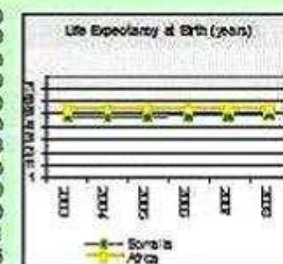
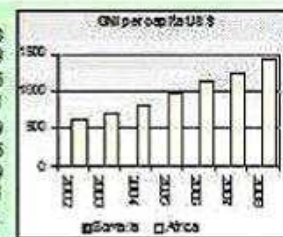


Source : Wikipedia

SOMALIE

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Année	Somalie	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base				
Superficie (000 Km ²)	...	638	30 323	80 976
Population totale (millions)	2008	8.9	986	5 523
Population urbaine (% of Total)	2008	37.0	39.1	44.2
Densité de la population (au Km ²)	2008	14.1	32.6	66.6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2005	...	1 428	2 405
Participation de la Population Active - Total (%)	2008	39.7	42.3	45.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2008	39.0	41.1	39.7
Valeur de l'indice sexospécifique de dévelop. hum	2005	...	0.482	0.694
Indice de développement humain (rang sur 174 pa	2005	...	n.a	n.a
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005	...	34.3	25.0
Indicateurs Démographiques				
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	2.2	2.3	1.4
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	3.4	3.3	2.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	44.9	56.0	40.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	2.7	4.5	3.3
Taux de dépendance (%)	2008	88.0	78.0	52.8
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	98.3	100.7	96.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	23.0	48.5	53.3
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	40.0	54.5	65.7
Espérance de Vie à la naissance - femmes (ans)	2008	51.3	55.5	67.6
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	44.1	35.8	22.2
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	15.7	12.4	8.1
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	108.4	83.9	51.4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	177.0	134.5	77.4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	6.4	4.6	2.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	1400.0	683.0	450.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	...	29.7	61.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition				
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	...	39.6	78.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2005	...	120.4	98.0
Naissances assistées par un personnel de santé q	2006	31.0	51.7	50.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	29.0	68.0	62.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2005	...	61.7	80.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2006	23.0	37.6	53.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le V	2005	0.9	4.5	1.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	0.0	315.8	275.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	52.0	83.0	89.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	34.0	83.1	81.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006	36.0	25.2	27.0
Apport journalier en calories par habitant	2005	...	2 438	2 675
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2001	1.2	2.4	1.8
Indicateurs d'Éducation				
Taux brut de scolarisation au (%)				
- Primaire - Total	2005	...	99.6	106.0
- Primaire - Filles	2005	...	92.1	103.0
- Secondaire - Total	2005	...	43.5	60.0
- Secondaire - Filles	2005	...	40.8	58.0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2005	...	47.5	51.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2005	...	38.0	21.0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2005	...	29.0	15.0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2005	...	47.0	27.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005	...	4.5	3.9
Indicateurs d'Environnement				
Terres arables en % de la superficie totale	2007	1.6	6.0	9.9
Taux annuel de déforestation (%)	2005	...	0.7	0.4
Taux annuel de reboisement (%)	2005	...	10.9	...
Émissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2007	0.1	1.0	1.9



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour :

Octobre 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Appui du Groupe de la Banque à la Somalie : Activités et budget prévisionnel pour le Plan d'action pour la gestion des finances publiques (GFP)

Résultats à atteindre	Référence 2008	Obstacles à l'obtention de résultats	Activités prévues pour douze mois	Budget Année 1	Organisme d'exécution
<p>1. Gestion des finances publiques</p> <p>Recrutement de deux Conseillers économiques/financiers principaux et de consultants à court terme pour le Ministère des Finances</p> <p>Systèmes de planification, de budgétisation et de gestion budgétaire</p>	<p>Le Ministère manque de compétences techniques pour l'élaboration des politiques, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> La constitution énonce une structure de gouvernance décentralisée De graves insuffisances dans la gestion budgétaire Les recettes proviennent essentiellement des impôts sur les bénéfices industriels, les dépenses sont fortement axées sur les secteurs de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Absence totale d'experts hautement qualifiés Manque de capacité technique et financière pour négocier avec les institutions bilatérales et multilatérales Manque de compétences en matière d'élaboration et d'exécution du budget Faible capacité de la fonction publique Manque de ressources intérieures pour renforcer et financer la capacité du secteur public Manque de transparence et de responsabilisation dans le processus budgétaire Insuffisance de capacités institutionnelles et en ressources humaines à tous les niveaux de la fonction publique 	<ul style="list-style-type: none"> Négociation de la dette de la Somalie avec les institutions bilatérales et multilatérales Établissement d'un système transparent de budgétisation et de promotion de la crédibilité budgétaire Mise en place d'un système de rémunération et des articulations entre la trésorerie et la Banque centrale Lancement des activités des départements clés du MOF, notamment les recettes, les dépenses et le budget en général Budget à établir à travers une approche participative Mise en forme définitive du projet de loi sur la gestion des finances publiques, nouvelle rédaction et finalisation de la loi de finance et des modalités budgétaires Élaboration d'un cadre pour les opérations de trésorerie 	<p>400.000 dollars EU</p> <p>400.000 dollars EU</p>	<p>Agent fiduciaire/TFG</p> <ul style="list-style-type: none"> Horne Economic and Social Policy Institute (HESPI), KIA & UMI/SIMAD

<p>Système sain et transparent de gestion des finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Bureaux du Comptable général et de l'Auditeur général existent, mais leurs moyens sont faibles • Le budget n'est ni préparé, ni établi 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'institutions d'intégrité financière • Manque de personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité de gestion financière • Élaboration d'un système informatisé de comptabilité & d'information financière, ainsi que de politiques de gestion financière • Mise au point d'un processus participatif, transparent et axé sur la réduction de la pauvreté pour la préparation d'un budget conforme au cadre à moyen terme 	<p>300.000 dollars EU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • HESPI/UMI/KIA/SIMAD
<p>Formation technique et suivi de la formation sur le tas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences du personnel en matière de comptabilité sont insuffisantes • Le processus de préparation du budget n'existe pas • Manque de responsabilisation et d'indépendance pour les institutions d'intégrité financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Des lois de finance inadaptées, des systèmes désuets et un personnel peu qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de base et formation sur le tas offertes à diverses institutions, notamment le Ministère des Finances et de la Planification, la Banque centrale, les services de l'Auditeur général, les services du Comptable général, la Commission parlementaire chargée de la gestion financière et économique 	<p>350.000 dollars EU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Institut d'administration du Kenya, et Institut de gestion de l'Ouganda, HESPI, SIMAD & KIA
<p>2. Banque centrale</p>					
<p>i) Améliorer la législation financière afin que la Banque centrale soit pleinement opérationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de mettre en place une Banque centrale opérationnelle et efficace • Développer les compétences du personnel 		<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle rédaction et codification de la loi régissant la Banque centrale, de la législation bancaire et de l'assurance-dépôts • Traduction et publication de la loi régissant la Banque centrale, et de la législation bancaire • Système de paiement 	<p>550.000 dollars EU</p>	

<p>ii) Mener les nécessaires études financières et monétaires et mettre à disposition des conseillers</p> <p>3. Sous- total</p>	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration du cadre juridique		<ul style="list-style-type: none">• Financement de la lutte contre le blanchiment d'argent et de la lutte contre le terrorisme• Formation et renforcement des capacités• Services de consultant de courte durée et de petite envergure sur la réforme monétaire et, éventuellement, d'autres prestations de conseil limitées• Conseillers et experts dans certains départements vitaux de la Banque	<p>2.000.000 dollars EU</p>	<ul style="list-style-type: none">• HESPI, KIA, SIMAD et UMI
--	---	--	--	--	--

Principaux partenaires au développement actifs en Somalie*

Organisation/Institution	Principaux domaines d'intervention privilégiés
Banque mondiale	Conseil en matière de politique et travail d'analyse, renforcement des capacités en gestion des finances publiques, emploi des jeunes, environnement des affaires Financement : 11,5 millions de dollars EU (2009)
UE	Paix et sécurité, gouvernance (y compris la police), DDR, éducation et formation, santé, agriculture, appui aux ONG somaliennes Financement : 33,97 millions de dollars EU (2009)
Danemark	Paix & sécurité, bonne gouvernance, éducation, eau & assainissement, régime foncier, secteur productif, démocratie, et secteur de l'élevage. Financement : 3,5 millions de dollars EU (en 2009 et prévision pour 2010)
DFID	Gouvernance (démocratie), éducation, santé, etc. Financement : 11,84 millions de dollars EU (2009) et 5,8 millions de dollars EU (prévision pour 2010)
États-Unis d'Amérique	Développement communautaire, aide alimentaire/assistance humanitaire, santé, consolidation de la paix, gouvernance/renforcement des capacités institutionnelles. Financement : 287,94 millions de dollars EU (2009)
Belgique	État de droit, accès à l'eau, protection sociale, création d'emplois, et infrastructure. Financement : 2,2 millions de dollars EU (2009)
Italie	Sécurité, éducation, santé, eau & assainissement, création d'emplois. Financement : 17,2 millions de dollars EU (2009)
Japon	Sécurité, État de droit, éducation & développement des compétences, santé, eau & assainissement, protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Financement : 50,64 millions de dollars EU (2009)
Canada	Gouvernance (y compris État de droit, paix & reconstruction), eau & assainissement, problématique hommes-femmes, protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays, santé, éducation, gestion des finances publiques, stabilité macroéconomique. Financement : 291,22 millions de dollars EU (2009)
Pays-Bas	Déminage, bonne gouvernance, réduction de la pauvreté Financement : 3,8 millions de dollars EU (2009)
BAD	Gestion des finances publiques, renforcement des capacités institutionnelles - Banque centrale Financement : 2 millions de dollars EU (2009)

* Les institutions des Nations-Unies ne sont pas incluses, car elles servent essentiellement d'agents de coordination. Les donateurs non traditionnels ne sont pas inclus non plus.

SOMALIE: DOSSIER DE SYNTHÈSE

CORRIGENDUM

Après la distribution du document, certains Administrateurs ont fait des commentaires sur la base desquels quelques ajustements au Dossier de Synthèse de la Somalie ont été effectués comme suit:

1. Paragraphe 6: a été légèrement révisé et une note de bas de page (en gras) a été ajoutée. Le paragraphe 6 est ainsi changé comme suit :

6. La formation du TFG a suscité quelque peu l'espoir que le cycle violent d'instabilité qui caractérisait le pays depuis les années 1980 prendrait fin. Des avancées limitées ont été enregistrées en matière de recherche d'une solution durable visant à mettre fin à la guerre civile et à restaurer la paix et la stabilité. Un processus de réconciliation nationale destiné à établir la paix, proposé par la communauté internationale et piloté par les Nations Unies (ONU), a été organisé à Djibouti en juin 2008. Un accord en 11 points a été signé en août 2008 par les différentes factions, le TFG et l'Alliance pour la re-libération de la Somalie (ARS). L'accord de Djibouti recommande la "fin de tous les actes de confrontation armée" dans un délai de 30 jours, et le retrait des troupes éthiopiennes dans un délai de 120 jours après le déploiement de la force de l'ONU chargée du maintien de la paix.¹

¹ **Les interventions de l'Ethiopie en Somalie ont une très longue histoire sur fond de disputes territoriales et politiques. Dans l'histoire récente, ces interventions ont été motivées en grande partie par des tentatives de combattre les groupes et militants islamiques depuis la chute de l'autorité centrale en Somalie, en particulier en les empêchant de prendre le contrôle de la capitale Mogadishu. En juillet 2006, à la demande du TFG, les troupes éthiopiennes ont été autorisées à repousser les forces d'opposition de Mogadishu. Les troupes éthiopiennes se sont retirées de la Somalie en janvier 2009 après le début de déploiement de la force de l'UA.**

2. Quelques chiffres ont été ajustés dans le tableau de l'Annexe IV et la source du tableau est désormais indiquée. Le tableau corrigé ci-après annule et remplace le tableau de l'Annexe IV qui figure dans le rapport.

Annexe IV	
Principaux partenaires au développement actifs en Somalie*	
Organisation/Institution	Principaux domaines d'intervention privilégiés
Banque mondiale	Conseil en matière de politique et travail d'analyse, renforcement des capacités en gestion des finances publiques, emploi des jeunes, environnement des affaires Financement : 11,5 millions de dollars EU (2009)
UE	Paix et sécurité, gouvernance (y compris la police), DDR, éducation et formation, santé, agriculture, appui aux ONG somaliennes Financement : 154,83 millions de dollars EU (2010)
Danemark	Paix & sécurité, bonne gouvernance, éducation, eau & assainissement, régime foncier, secteur productif, démocratie, et secteur de l'élevage. Financement : 3,5 millions de dollars EU (en 2009 et prévision pour 2010)
DFID	Gouvernance (démocratie), éducation, santé, etc. Financement : 11,84 millions de dollars EU (2009) et 5,8 millions de dollars EU (prévision pour 2010)
États-Unis d'Amérique	Développement communautaire, aide alimentaire/assistance humanitaire, santé, consolidation de la paix, gouvernance/renforcement des capacités institutionnelles. Financement : 284,94 millions de dollars EU (2009)/ 103,31 millions de dollars EU (prévision pour 2010)
Belgique	État de droit, accès à l'eau, protection sociale, création d'emplois, et infrastructure. Financement : 2,2 millions de dollars EU (2009)
Italie	Sécurité, éducation, santé, eau & assainissement, création d'emplois. Financement : 17,2 millions de dollars EU (2009)
Japon	Sécurité, État de droit, éducation & développement des compétences, santé, eau & assainissement, protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Financement : 50,65 millions de dollars EU (2009)
Canada	Gouvernance (y compris État de droit, paix & reconstruction), eau & assainissement, problématique hommes-femmes, protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays, santé, éducation, gestion des finances publiques, stabilité macroéconomique. Financement : 291,228 dollars EU (prévision pour 2010)
Pays-Bas	Déminage, bonne gouvernance, réduction de la pauvreté Financement : 3,8 millions de dollars EU (2009)
BAD	Gestion des finances publiques, renforcement des capacités institutionnelles - Banque centrale Financement : 2 millions de dollars EU (2009)

* Les institutions des Nations-Unies ne sont pas incluses, car elles servent essentiellement d'agents de coordination. Les donateurs non traditionnels ne sont pas inclus non plus.

Source: United Nations Office for Project Services (UNOPS), Décembre 2009. Ces informations ont été communiquées au Groupe de donateurs pour la Somalie (GDS). Le tableau est fourni à titre indicatif et les informations peuvent ne pas être exhaustives.